

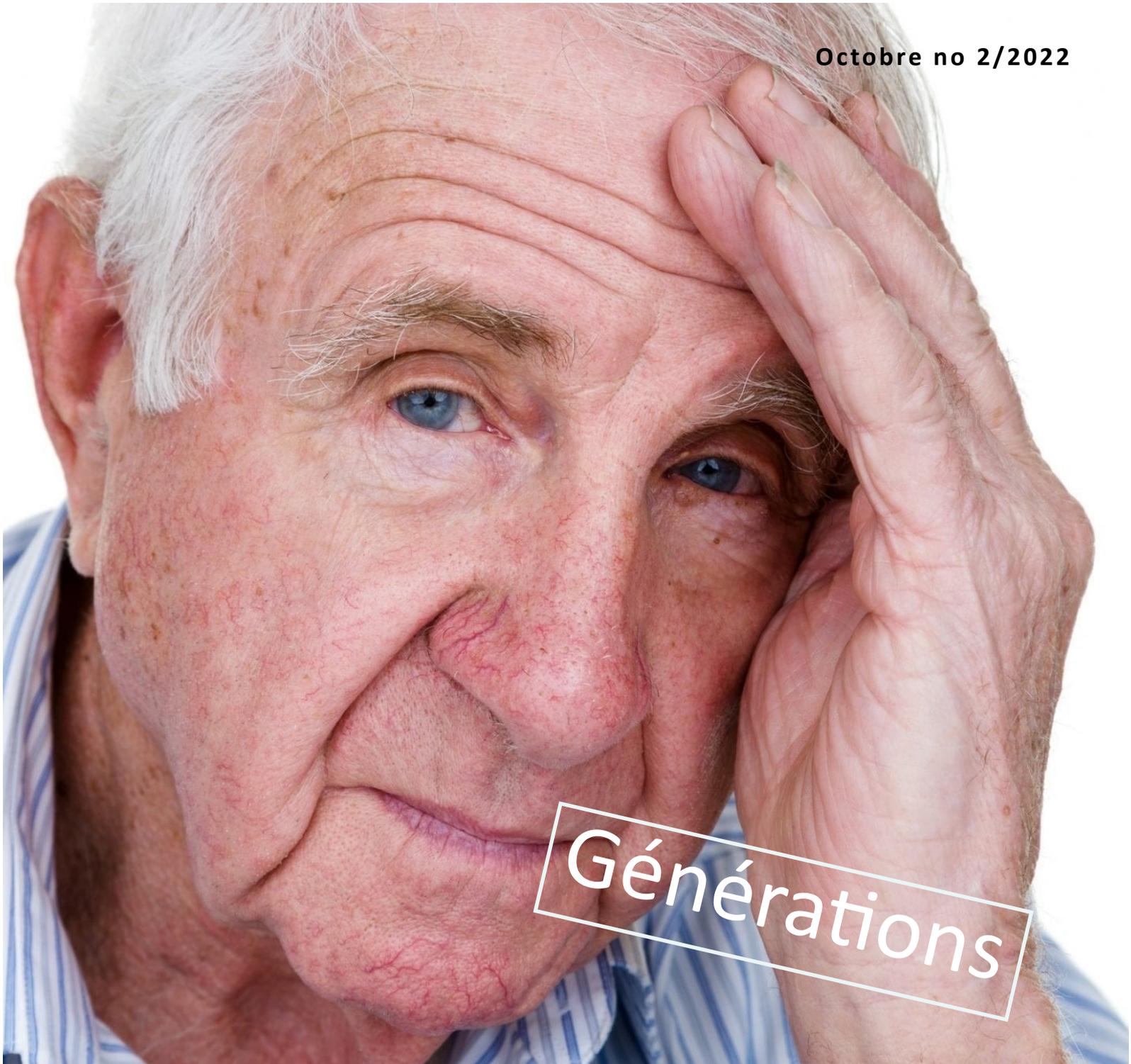
LA VOIX DES SENIORS

SSR Schweizerischer Seniorenrat
CSA Conseil suisse des aînés
Consiglio svizzero degli anziani

SVS SCHWEIZERISCHER VERBAND FÜR SENIENFRAGEN
ASA ASSOCIATION SUISSES DES AÎNÉS (ASA)
SEIT 1971 ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEGLI ANZIANI (ASA)
ASSOCIAZIUN SVIZRA D'ATTEMPADS (ASA)

VASOS Vereinigung aktiver Senioren- und
FARES Selbsthilfe-Organisationen der Schweiz, 3000 Bern
Fédération des Associations des
retraités et de l'entraide en Suisse, 3000 Berne
Federazione associazioni dei
pensionati e d'autosaluto in Svizzera, 3000 Berna

Octobre no 2/2022



Généralions

Dans cette édition...

QR Code, une
nouvelle réalité
des paiement

Connaissance
des besoins:
qualité de vie
augmentée

Les seniores
font bouger
la politique

CSA: Les groupes
de travail se
présentent

AGE-INT:
Expertise
Internationale



Bea Heim, Coprésidente, CSA

Sommaire

- 2 Editorial
- 3 QR-Code: Nouvelle réalité de paiement
- 4 Connaitre ses besoins - la clé pour la qualité de vie
- 5 Les Seniores font bouger la politique
- 6 Merci Karl Vögeli
- 7 Bienvenue Rudolf Joder
- 8 But et mission des groupes de travail du CSA
GTr Sécurité Sociale
- 9 Groupe de travail Santé: Agenda de la politique de santé
- 10 Groupe de travail Economie et Fiscalité
- 11 Groupe de travail TIC
- 12 Groupe de travail Mobilité et Habitat
- 13 Groupe de travail Vieillesse et Société
- 14 AGE-INT: Expertise internationale de la Suisse
- 15

Editorial

Les personnes âgées dans le monde numérique

Le monde change et nous avec. Aujourd'hui, le changement s'appelle la numérisation et nous sommes au cœur du processus.

La numérisation détermine de plus en plus notre vie. Elle peut la faciliter, ouvrir de nouvelles opportunités, notamment dans le domaine de l'habitat, de la mobilité et de la santé. Mais elle peut aussi nous déstabiliser. Que signifient par exemple ces expressions curieuses telles que le QR code que l'on trouve sur les emballages, les pages web ou sur les bulletins de versement ? Les bulletins de versement avec QR code qui remplacent les anciens bulletins orange et rouge. Vous êtes déjà familiarisés avec le système de paiement QR ou avez-vous encore des questions à ce propos ? Dans ce cas, je vous recommande notre article sur le "Swiss QR-Code" en page 3.

Les appareils deviennent de plus en plus sophistiqués, la communication fonctionne principalement par voie électronique et elle s'enrichit toujours plus de références pratiques quotidiennes, par exemple pour les achats et les questions de santé. Une grande partie de l'intelligence artificielle (IA) nous semble déjà aller de soi, ainsi, le smartphone peut être déverrouillé d'un seul regard, car il reconnaît notre visage en une fraction de seconde.

Dans le domaine de la mobilité, le système de navigation nous guide de A à B par le chemin le plus court. Ou encore dans ce que l'on appelle la "smart home" (la maison intelligente), où nous pouvons rester plus longtemps chez nous grâce à des systèmes d'assistance, même en cas de handicap physique. Les appareils ménagers s'allument par commande vocale, des capteurs alertent les proches en cas de chute ou des applications nous rappellent de boire suffisamment ou de prendre nos médicaments.

Le potentiel de l'IA est grand, la technologie qui peut aider les personnes âgées à rester autonomes fait l'objet de recherches intensives dans les hautes écoles, avec la participation des groupes d'intérêt. Avec le projet Age-Int, dirigé par la professeure Sabina Misoch de l'Institut de recherche sur le vieillissement de la Haute Ecole Technique de Saint-Gall, des groupes de chercheurs élaborent en outre des possibilités pour maîtriser l'évolution démographique des années à venir. Lisez à ce sujet le rapport du professeur Misoch (p. 14-15).

Ce qui me semble important dans tous ces développements, c'est que nous, les seniors, soyons impliqués dans la recherche et le développement de solutions et que les questions éthiques soient également prises en compte. Mais cela nous oblige aussi à une participation active.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin "La Voix des Seniors".

IMPRESSUM

Editeur:

Conseil Suisse des Aînés (CSA):
Coprésidence:
Bea Heim & Roland Grunder

Association Suisse des Seniors (ASA):
Rudolf Joder, Président

Fédération des Associations des retraités
et de l'entraide en Suisse (FARES):
Bea Heim, Présidente

Layout & Impression:

Comarg Sàrl, Aigle

Redaction:

CSA: Reinhard Hänggi
ASA: Denise Moser
FARES: Inge Schädler

Administration:

Secrétariat CSA
Kirchstrasse 24
CH-3097 Liebefeld /BE

info@ssr-csa.ch

www.ssr-csa.ch

@ssr-csa

Unterstützt von/Soutenu par /Sostenuto da



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Langues DE/FR/IT
La Voix des Seniors
Die Stimme der Senioren
La Voce degli Anziani

Le «QR-Code»: la nouvelle réalité des paiements!

Daniel Schwab, Délégué CSA, Membre du Comité ASA

Le 1er octobre 2022, le nouveau bulletin de versement avec le code QR a remplacé définitivement les anciens bulletins de versement. Il simplifie la saisie des paiements et évite les erreurs. QR" signifie "Quick Response", c'est-à-dire "réponse rapide".

Le nouveau bulletin de versement

Le 1er octobre 2022, le nouveau bulletin de versement avec le code QR a remplacé définitivement les anciens bulletins de versement orange et rouge. La partie paiement avec le code QR contient toutes les informations nécessaires au paiement et au traitement des factures, mais aussi toutes les indications sous forme de texte pour la saisie manuelle. Le code QR du nouveau bulletin de versement peut être lu à l'aide de l'application mobile de votre banque, de la caméra de votre PC ou de votre ordinateur portable ainsi que du lecteur de codes QR PayEye. Les messages manuscrits ne sont, dès lors, plus autorisés.

Quelles sont les caractéristiques de sécurité du "Swiss QR-Code" ?

Le code QR officiel figurant sur le bulletin de versement comporte la croix suisse en son centre. Afin de s'assurer que le code QR correspond bien au bénéficiaire souhaité, il s'agit de toujours vérifier les données dans le Swiss Banking mobile ou dans l'e-banking.

Payer avec le bulletin de versement QR-code

La facture avec le QR-code contient toutes les données nécessaires au paiement, y compris les informations sur le débiteur. Le processus de paiement est ainsi également moins sujet aux erreurs. Bien entendu, il est toujours possible de saisir manuellement les données du compte comme auparavant.

Les possibilités de paiement

Guichet postal : la facture QR peut être payée au guichet postal et au lecteur automatique de facturation ainsi qu'être envoyée sous enveloppe à l'organisme de versement, banque ou poste.

E-banking : ouvrir le compte e-banking, scanner le code QR avec l'appareil photo de l'ordinateur ou un lecteur de code QR et effectuer ensuite le paiement en un clic.

Banking Mobile : ouvrir l'application de mobile banking de votre banque, scanner le code QR avec la fonction de lecteur QR de l'application et effectuer le paiement en un clic.

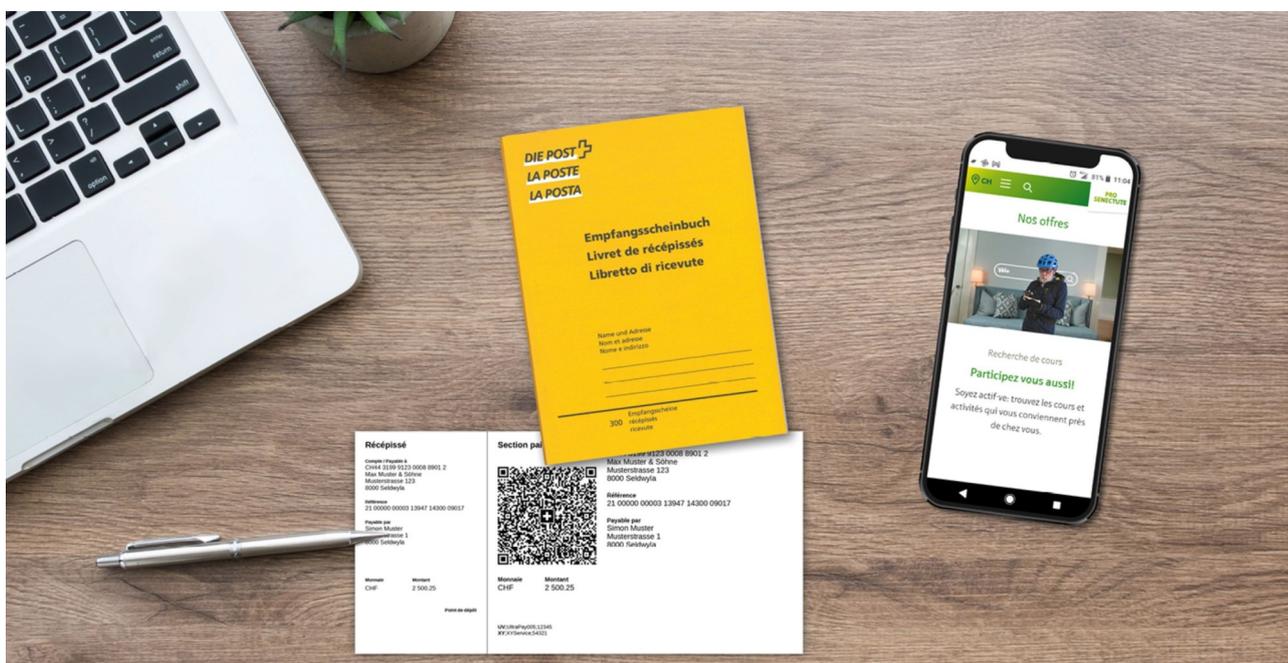
Attention : avec l'introduction des nouveaux bulletins de versement, le compte du/de la bénéficiaire change et il faut désormais toujours indiquer un numéro de référence. On ne peut pas se référer à d'anciennes écritures !

Avez-vous des questions ?

Le Help-Desk de votre banque ou de Postfinance est à votre disposition pour vous aider.

Vous pouvez également obtenir de l'aide auprès des spécialistes des 130 bureaux de consultation de Pro Senectute dans toute la Suisse. Ils se tiennent à votre disposition gratuitement, de manière compétente et confidentielle, pour vous aider à utiliser le nouveau bulletin de versement. Vous trouverez de plus amples informations sur le nouveau bulletin de versement sur

www.prosenectute.ch/einzahlungsschein



Connaître ses besoins - la clé d'une bonne qualité de vie

Eva Holl, membre du comité des Panthères grises de Berne



Le projet Belia, initié par les Panthères grises de Berne, s'est donné pour mission d'améliorer le bien-être des personnes âgées. Pour cela, il faut connaître leurs besoins et apprendre comment les satisfaire. L'outil en ligne spécialement développé par les seniors à cet effet est disponible depuis juillet 2022 sur www.belia.me.

Nous souhaitons tous nous sentir bien dans notre peau. Pour y parvenir et le rester, il existe de nombreuses possibilités. Toutefois, les obstacles se multiplient avec l'âge. Des problèmes physiques, psychiques ou cognitifs surviennent et l'environnement social se restreint de plus en plus, limitant ainsi la qualité de vie. En même temps, il existe une large palette d'offres de la part des Communes et des organisations de seniors qui rendent beaucoup de choses possibles jusqu'à un âge avancé.

Les personnes âgées devraient donc se demander :

- ◆ Qu'est-ce qui est important pour moi pour une vie épanouie ?
- ◆ Pour lesquels de mes besoins ai-je besoin d'une assistance ?
- ◆ Où puis-je trouver ce soutien ?

L'outil Belia

Il vise à motiver les personnes âgées à clarifier ces questions et à les soutenir dans cette démarche. Actuellement, les étapes 1 et 2 sont disponibles. L'étape 3, l'attribution d'offres de soutien locales/régionales appropriées, sera réalisée à titre d'essai dans le cadre du projet dans le Canton des Grisons et dans la ville de Berne. Plus tard, d'autres régions et Communes devraient suivre avec leurs offres.

Le projet Belia

Besoins et qualité de vie des personnes âgées, en bref Belia, c'est aussi le nom du projet que les Panthères grises de Berne mettront en œuvre de 2022 à 23, en collaboration avec l'association des seniors des Grisons BKVS.

L'idée est née au sein du groupe de travail "Avenir adapté aux personnes âgées". La recherche d'informations fiables sur les besoins et du point de vue des personnes âgées n'avait pas débouché sur grand-chose d'utile. Le groupe de travail a donc décidé de s'atteler lui-même à la tâche. Au cours d'un long processus auquel ont participé plus de cent seniors, un catalogue complet des besoins a été établi sur des thèmes tels que la gestion du quotidien, la mobilité, la sécurité, les finances, les contacts sociaux, etc. Ce catalogue a donné naissance au Belia-Tool. Le projet poursuit plusieurs objectifs : au niveau individuel, Belia veut permettre aux personnes âgées de clarifier leurs besoins et de trouver le soutien dont elles ont besoin. Sur le plan structurel, il s'agit de faire en sorte que les Communes, les organisations de seniors orientent encore mieux leurs offres vers les préoccupations réelles des seniors. Pour ce faire, elles pourront utiliser les données collectées et anonymisées à partir de 2023.

Les ressources du projet reposent en premier lieu sur la part élevée de prestations propres des seniors. Promotion Santé Suisse, l'Office cantonal de la santé des Grisons, ainsi que la ville de Berne ont pu être convaincus de financer une partie du budget. Le fait de connaître ses propres besoins est un pas décisif vers une bonne qualité de vie, argument qui a manifestement convaincu. Raison pour laquelle nous vous invitons à participer, vous aussi !



Les Seniores font bouger la politique

Interview de Bea Heim, Présidente VASOS avec Rosemarie Wydler-Wälti

La Terre respire. Presque tout le monde se contente de regarder ! Mais pas les ClimatSeniores. Vous portez la Suisse devant la Cour européenne des Droits de l'Homme. Que reprochez-vous à la Suisse ? Que demandez-vous concrètement ?

Les personnes de plus de 75 ans, et en particulier les femmes, souffrent particulièrement des conséquences du réchauffement climatique. Il est médicalement prouvé qu'elles sont ainsi exposées à un risque de mortalité accru en raison des vagues de chaleur. Selon notre Constitution fédérale et la Convention des Droits de l'Homme, l'Etat a le devoir de préserver la vie de la population. La Suisse ne respecte pas suffisamment cette obligation. C'est pourquoi nous portons plainte. Le DETEC, sous la direction de l'ancienne conseillère fédérale Doris Leuthard, a rejeté notre plainte au motif que les femmes âgées ne sont pas plus concernées que les autres personnes. Les tribunaux ont adopté une argumentation similaire.

En tant que coprésidente des Seniores du Climat, tu es l'une des initiatrices de cette action en justice. Qu'est-ce qui t'a personnellement motivée ?

Je me suis toujours engagée pour les questions environnementales et climatiques. Lorsque Greenpeace m'a approchée avec l'idée d'une action en justice, j'ai tout de suite accepté, car cela correspondait à l'une de mes motivations les plus chères.

Qu'attendez-vous de Strasbourg ? Et si vous gagniez les procès sur le climat, qui en profiterait ?

Si la Cour européenne constatait une violation des Droits de l'Homme, cela aurait des répercussions sur la Suisse et sur tous les Etats membres du Conseil de l'Europe. Notre plainte à Strasbourg a le mérite d'entrer dans l'histoire du droit climatique.

Pour moi, en tant que féministe, ce serait un énorme succès, notamment pour nous, les femmes âgées, qui ne sommes malheureusement pas toujours prises au sérieux.

Etes-vous le bras armé de Greenpeace ?

L'idée de lancer une action en justice en Suisse est venue à l'origine de Greenpeace. Ils ont les moyens financiers et toute l'infrastructure nécessaire. Mais, ils avaient besoin d'une association de plaignants qui les soutienne. Sans nous, ils n'auraient jamais pu mener à bien une telle action, et nous non plus. Nous dépendons les uns des autres. Ils nous soutiennent avec un secrétariat, ainsi que financièrement, car nous ne percevons pas de cotisations, mais recevons un nombre surprenant de dons. Greenpeace est heureux que nous nous engagions activement et nous sommes heureux de la bonne collaboration avec cette grande organisation.

Ces dernières années, de nombreux jeunes ont manifesté en faveur de la protection du climat. Ils accusent la génération actuelle d'être complice du changement climatique. Qu'est-ce qui te motive malgré tout à t'engager autant pour la protection du climat ?

C'est notre génération qui a commencé à vivre de manière inconsidérée et à tout exploiter, etc. sans être consciente des conséquences climatiques. Nous sommes tous responsables, nous aussi. C'est pourquoi nous descendons dans la rue avec les jeunes.

Que peut faire concrètement chacun pour la protection du climat ?

Nous pouvons remettre en question notre comportement. Chaque enfant sait bientôt ce qu'il faut faire en matière de transport, d'habitat, de loisirs, de voyages, de nourriture, de réduction de la consommation, etc. Si nous nous interrogeons pendant un certain temps sur la compatibilité de toutes nos activités quotidiennes avec le climat, les bons gestes s'imposeront automatiquement à nous !



Rosmarie Wydler-Wälti est coprésidente des aînées du climat, une association qui compte deux mille membres et un millier de sympathisants. Elles s'engagent pour la protection de nos droits fondamentaux, en particulier de notre droit à la vie. Elle s'engage pour la préservation de notre base vitale naturelle, celle de nos petits-enfants et les générations futures. Rosmarie Wydler a 72 ans, vit à Bâle, y est enseignante d'école maternelle, conseillère parentale et de couple, mère de quatre enfants et grand-mère de six petits-enfants directement apparentés et de deux petits-enfants de famille recomposée.



Merci Karl Vögeli

Interview de Denise Moser, membre du Comité ASA, Communication

Karl Vögeli a quitté la présidence de l'Association Suisse des Aînés à fin juin. Nous lui avons demandé de faire un bilan et de nous donner son avis sur la base de son expérience.

Karl, comment es-tu arrivé à ton poste au CSA (Conseil suisse des aînés) en 2009, puis à l'ASA ?

Pour être honnête, c'était un pur hasard.

Comment juges-tu rétroactivement ton temps à l'ASA ?

En fait, c'est aux autres de juger. Je me suis efforcé de rassembler autant que possible les intérêts divergents et j'ai mené d'innombrables entretiens avec les différents représentants, parfois malheureusement sans succès. Les seniors ne deviennent pas des êtres sans parti ni conviction simplement parce qu'ils sont à la retraite. En tant que président, il faut trouver un équilibre, ce que j'ai souvent réussi à faire, mais pas toujours. Nous avons renforcé le sentiment d'appartenance à l'ASA et nous nous présentons aujourd'hui avec plus d'assurance, ce qui donne souvent lieu à des discussions. Tant que celles-ci restent objectives, ça va, mais les partenaires doivent faire preuve d'autodiscipline. Nous devrions toujours garder à l'esprit que tous les gens de l'ASA ne sont pas malheureux si nous nous entredéchirons.

Quelles étaient les priorités que tu t'étais fixées avec l'ASV ?

L'idéal serait un conseil central des seniors. La réalité est différente. L'OFAS nous tient en laisse, nous tire même souvent vers le haut. C'est indigne d'une organisation qui devrait représenter 24% de la population. Nous serions la plus grande organisation politique du pays, mais sans moyens suffisants.

As-tu réussi à réaliser tes objectifs et à quoi d'autre aurais-tu aimé t'attaquer ?

Non. La procédure politique est un long processus. Un projet très important que je n'ai pas pu mettre en route est l'interdiction de la discrimination fondée sur l'âge dans la Constitution fédérale. L'article 8 de la Constitution dit simplement qu'une discrimination fondée sur l'âge n'est pas autorisée. Nous, les "vieux", ne pouvons malheureusement pas agir en justice comme les femmes ou les personnes handicapées. Nous devrions le faire par le biais d'une initiative sur l'article constitutionnel rédigé en allemand. Le texte de la Constitution est prêt et a été approuvé. Pour l'initiative, nous avons besoin de 100'000 signatures, pour un coût de 150'000 francs. Malheureusement, nous avons échoué en raison de nos conditions étroites et des intérêts des partis à l'approche des élections fédérales de 2023. Nouvelle tentative en 2024 ?

Il existe de nombreux exemples de discrimination liée à l'âge dont nous ne sommes pas du tout conscients : la guillotine de la vieillesse, le logement des personnes âgées, le changement de caisse maladie, les assurances automobiles ne sont que quelques mots clés. Il y aurait ici beaucoup de sujets de discussion, mais peu de lauriers. Il est plus agréable de demander une 13e cotisation AVS, des augmentations générales des pensions, etc. Mais c'est l'affaire des partis politiques, pas des organisations de seniors. Nous nous rabaissons ainsi au rang de porteurs d'eau des politiciens, qui n'ont de temps à consacrer aux seniors qu'en période de campagne électorale.

Que souhaitez-tu pour l'avenir de l'ASA ?

Je cite de manière un peu pathétique Frère Nicolas : "Soyez unis, unis, unis".



Karl Vögeli, né en 1942, est germaniste de formation. Il a travaillé à l'Agence télégraphique suisse, a dirigé la rédaction locale du Berner Tagblatt et a été journaliste au Palais fédéral pour le Blick. Après un bref intermède en tant que rédacteur en chef de Der Tat, il est devenu directeur du département des nouveaux médias de la Fédération des coopératives Migros, rédacteur en chef technique de Migros-Presse et directeur journalistique et éditorial de Coop-Presse. A partir de 2005, Vögeli a dirigé pendant 10 ans la société Vögeli Medienconsulting GmbH, qui a été chargée d'animer le congrès du CSA. Cela a conduit Karl Vögeli à la coprésidence du CSA.

Bienvenue Rudolf Joder

Interview de Denise Moser, membre du Comité ASA, Communication

Le premier juillet, l'ancien conseiller national Rudolf Joder, UDC, a pris la présidence de l'ASV. Qui est cette personnalité qui sera désormais à la tête de l'une des plus importantes organisations suisses de personnes âgées ?

Monsieur Joder, comment jugez-vous la situation actuelle de la population âgée - c'est-à-dire des plus de 65 ans - en Suisse ? Où voyez-vous un besoin urgent d'agir ?

Je pense qu'il est urgent d'agir au niveau politique, par exemple dans le domaine des soins de santé. D'une part, les primes d'assurance-maladie sont très élevées et contraignantes et, d'autre part, le manque de personnel soignant entraîne la suppression constante de lits d'hôpitaux et la réduction des places de soins dans les unités de soins intensifs.

Que signifie pour vous le dialogue entre les générations ?

Pour moi, le dialogue entre les générations signifie que les différents groupes d'âge échangent intensivement entre eux, se montrent compréhensifs et cherchent ensemble des solutions.

A partir de quand pouvons-nous vous appeler Monsieur Dr Joder ? Qu'est-ce qui vous a incité à faire un doctorat après avoir terminé votre vie professionnelle et vos fonctions politiques ? Quel est le sujet que vous avez choisi pour votre thèse de doctorat ?

Le sujet de ma thèse de doctorat est : "La haute surveillance de l'Assemblée fédérale sur la Poste". Après un long travail politique, il m'a semblé intéressant d'exercer une activité scientifique et d'intégrer mes expériences politiques dans une thèse. J'espère pouvoir terminer ce travail d'ici la fin de l'année.

Vous collectionnez également des modèles d'avions.

S'agit-il de modèles spéciaux et quelle est la taille de votre collection ?

J'ai grandi à proximité de l'aéroport de Berne-Belp. Depuis mon adolescence, je suis un fan d'aviation, je suis avec intérêt les développements de l'aviation et je collectionne des modèles d'avions aussi détaillés et rares que possible. Ma collection compte environ 50 exemplaires.

Vous aimez les randonnées, quelle est la région qui vous attire le plus ?

Ma femme et moi nous sommes fixés comme objectif de nous promener une heure par jour ou de faire des randonnées dans les environs. Pendant les vacances, nous aimons nous promener en Engadine.

Quelles sont les prochaines étapes que vous souhaitez aborder avec l'ASA ?

Lors de deux réunions d'une journée du comité de l'ASA, nous allons élaborer le programme d'activités de l'ASA pour l'année prochaine. Les points forts sont le traitement des principaux projets politiques, la mise en place d'un réseau dans la Berne fédérale, une collaboration intensive avec les organisations membres et le développement du travail médiatique.



Rudolf Joder, né en 1950, est juriste et avocat dans le Canton de Berne. Il a été Conseiller municipal et Président de la Commune de Belp, député au Grand Conseil du Canton de Berne et Vice-président et Président de l'UDC du canton de Berne. Il a été élu au Conseil national en 1999, où il a, notamment, présidé le groupe parlementaire des personnes handicapées. Il a été Président du groupe parlementaire pour les personnes malentendantes et coprésident du groupe parlementaire pour la santé.

Mission et but des groupes de travail du CSA

Bea Heim, Coprésidente CSA

Le Conseil Suisse des Aînés défend les intérêts des personnes âgées, veille à ce qu'elles aient voix au chapitre dans la société en défendant leurs intérêts envers les milieux politiques et le grand public. Le CSA a également pour mission de conseiller le Conseil fédéral, les autorités et les associations sur toutes les questions liées à la vieillesse. En tant que forum et porte-parole des personnes âgées, nous devons et voulons veiller, par nos interventions, à ce que les besoins des personnes âgées en termes d'autodétermination, d'autonomie et de dignité soient pris en compte dans les processus politiques. Cette fonction d'expert exige un savoir-faire dans les domaines les plus divers, un suivi étroit des discussions politiques et des développements sociaux et économiques. Ce sont les groupes de travail qui permettent au CSA de faire entendre les préoccupations des personnes âgées, en particulier de celles qui ont des difficultés dans leur quotidien, auprès de l'opinion publique. En d'autres termes, sans eux, le CSA ne pourrait guère assumer ses tâches. Leur travail revêt une importance primordiale pour le CSA.

Groupe de travail Sécurité Sociale

Max Krieg, Président du GTr Sécurité sociale

Conformément à l'agenda de la politique de la vieillesse du CSA, notre groupe de travail doit, sous ma nouvelle présidence, se pencher, dès cette année, essentiellement sur les questions suivantes :

- Réforme du système de retraite,
- Mise en œuvre des rentes transitoires
- Réforme des prestations complémentaires (au 1er janvier 2021),
- Augmentation des prestations complémentaires pour les logements protégés et assistés,
- Solution équitable pour l'encadrement.

En ce qui concerne le système de retraite, il convient de distinguer, d'une part, les projets en cours, soit au Parlement (AVS21), soit la réforme de la LPP (2e et 3e piliers) ainsi que l'initiative pour une 13e rente AVS, ou encore l'initiative "Bénéfices de la Banque nationale pour une AVS forte". D'autre part, une réforme fondamentale de l'ensemble du système de prévoyance vieillesse est à l'étude. Un autre point concerne la compensation du renchérissement sur les rentes AVS à partir du 1er janvier 2023, où il serait en fait souhaitable de compenser le renchérissement réel en remplacement de l'indice mixte. Sur toutes ces questions, les pour et les contre s'équilibrent et ne permettent pas au CSA de prendre une position majoritaire ou de proposer de nouvelles solutions.

Le financement de la prise en charge des prestations non soignantes de Spitex ou d'autres prestataires de services (caisses maladie), sont, d'une part, du ressort du groupe de travail Santé. D'autre part notre groupe de travail est occupé par la prise en compte éventuelle des besoins de prestations complémentaires (PC).

Pour ce qui est des PC, notre groupe de travail a entrepris, dans un premier temps, une action par courrier auprès des départements de la santé et/ou des affaires sociales, des caisses de compensation compétentes de certains Cantons afin de les inciter à améliorer l'information régulière sur le droit aux prestations complémentaires. En effet, environ 18 à 20 % des ayants droit potentiels ne perçoivent pas de PC. Jusqu'à présent, huit des 21 cantons contactés ont répondu qu'ils estimaient qu'ils informaient suffisamment.

L'interaction entre les PC, l'allocation pour impotent et l'aide sociale est compliquée. Le groupe de travail continuera à se pencher sur la question, notamment en ce qui concerne les besoins de base pris en compte, y compris les montants maximaux fixés pour les charges locatives et les primes d'assurance-maladie, ainsi que la possibilité pour les cantons d'accorder des prestations supplémentaires. D'autres analyses des réglementations cantonales sont donc prévues. La question se pose régulièrement de savoir dans quelle mesure le CSA, en tant qu'organisation nationale, doit s'occuper des réglementations cantonales, ou si ces questions doivent être laissées aux associations faitières, membres du CSA.



Agenda politique de la santé /Groupe de travail Santé

Lukas Bäumlé, Président du GTr Santé

Sur la base de l'"Agenda de la politique du vieillissement", le CSA fixe les priorités suivantes en matière de politique de santé pour l'année 2022/23 :

- Utiliser les données et les technologies de la santé
- Renforcer les compétences en matière de santé
- Garantir les soins et leur financement
- Vieillir en bonne santé
- Améliorer la qualité des soins
- Maîtriser les coûts et soulager les ménages à faibles revenus
- Promouvoir la santé par l'environnement
- Promouvoir la santé dans le monde du travail

Les défis à relever

- Des soins de qualité et financièrement supportables
- Chances de vivre en bonne santé
- Évolution démographique et sociale
- Évolution technologique et numérique

Buts

- Optimisation de l'information aux citoyennes et citoyens
- Améliorer le traitement des informations relatives à la santé et aux maladies
- Promotion de la numérisation et de l'utilisation des données
- Utilisation définie des nouvelles technologies
- Renforcer la prévention des maladies non transmissibles
- Plus de santé pour les enfants et les jeunes
- Plus de personnel pour les soins de longue durée
- Optimisation du financement des soins de longue durée
- Influencer sur l'évolution des coûts
- Optimisation de la réduction individuelle des primes
- Renforcement des soins coordonnés
- Amélioration des traitements médicaux
- Prévenir les effets négatifs sur la santé des nouvelles formes de travail
- Promouvoir un environnement de travail sain



A partir de ces points forts, le GTr Santé du CSA fixe les objectifs concrets suivants pour l'année 2022/23

1. mise en réseau avec l'OFSP et la CDS par des rencontres annuelles
2. collaboration à la Commission Financement des soins
3. collaboration au projet "Stop aux chutes".
4. groupe d'accompagnement Stratégie en matière de démence de l'OFSP
5. groupe d'accompagnement Palliative - Care
6. collaboration aux projets de Promotion Santé Suisse
7. conditions d'engagement équitables pour les *care givers*
8. information des patients vis-à-vis des médecins (dépliants et matériel d'information)
9. lutte contre la "surmédicalisation".
10. initiative pour une loi fédérale sur la santé publique
11. prises de position sur les consultations en cours concernant le domaine de la santé :
<https://www.admin.ch/ch/d/gg/pc/pendent.html#EDI>
12. participation à des colloques et à des manifestations concernant le domaine de la santé.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG

Groupe de travail Economie et Fiscalité

Josef Lehmann, Président du Groupe de travail Economie et Fiscalité

Le groupe de travail Economie et Fiscalité est une unité très récente au sein de la FARES/CSA. Il a été créé fin 2019 en tant que groupe ad hoc sous le nom de Fiscalité et économie et a été intégré l'année suivante dans l'organe des groupes de travail en tant que groupe de travail officiel sous le titre Economie et fiscalité.

Le groupe de travail a pour objectif de défendre les intérêts des personnes âgées dans tous les domaines ayant des conséquences économiques et fiscales, en tenant compte de leurs besoins sur le plan économique.

Il s'occupe en principe des affaires du Département fédéral des finances, en particulier de l'administration fiscale, ainsi que du Département fédéral de l'économie et de l'Office fédéral de la statistique. Il prend position sur les initiatives populaires, les initiatives parlementaires et les autres problèmes qui se posent dans le domaine économique et fiscal. Elle transmet ses prises de position à la coprésidence du CSA.

Jusqu'à fin juillet 2022, le groupe de travail s'est penché sur 17 thèmes au total, en partie en collaboration avec d'autres groupes de travail. Ceci parmi un choix de 50 motions, 8 postulats, 18 initiatives parlementaires et 4 initiatives cantonales.

Un très gros problème réside dans les conséquences financières parfois faramineuses de certaines initiatives qui, de surcroît, s'inscrivent dans des trajectoires identiques avec des objectifs qui se recourent. A titre d'exemple, les coûts estimés s'élèvent à

- ◆ pour l'extension de la réduction des primes CHF 1'300 Mio
- ◆ pour l'introduction de l'imposition individuelle CHF 800 Mio
- ◆ pour les contributions des parents aux crèches CHF 570 Mio
- ◆ pour l'abolition de la valeur locative CHF 400 Mio
- ◆ pour la déduction fiscale des primes d'assurance maladie CHF 230 Mio

Ce ne sont là que quelques exemples de "l'assortiment des souhaits du peuple". La cause des coûts élevés réside dans le fait que, dans le sillage des initiatives réalisées, tout le monde sans exception en profite, même ceux qui n'en auraient nullement besoin en raison de leur situation financière.

La solidarité est ici tout simplement trop mise à l'épreuve et il est temps de réfléchir sérieusement au flux d'argent qui suit obligatoirement les initiatives.

Fondamentalement, il faut aujourd'hui se demander comment aider les personnes qui doivent vivre en dessous du minimum vital. Cette question devient de plus en plus importante lorsque l'on prend conscience de la menace du renchérissement et des primes d'assurance maladie.

Ce thème est l'un des plus importants auxquels le groupe de travail "Economie et fiscalité" se consacrera en 2023, voire devra se consacrer. Le groupe est parfaitement conscient qu'il s'agira d'un chemin très long et semé d'embûches. Mais cette question sociale est incontournable si le CSA veut s'acquitter de ses tâches et obligations.

L'avenir de l'AVS est en permanence d'une importance capitale pour notre groupe de travail, conformément à la maxime de la Constitution fédérale selon laquelle les personnes âgées doivent pouvoir vivre leurs vieux jours sans restriction financière.

En ce qui concerne le groupe de travail lui-même, j'aimerais dire que le travail a été accompli dans une communauté exemplaire. C'était toujours un plaisir de s'engager ensemble pour le bien-être des personnes âgées. Mais aussi en pensant aux personnes plus jeunes qui ne sont pas encore à la retraite. Nous voulons nous engager pour le dialogue entre les générations et cela ne peut se faire que si les ressources financières de notre pays sont réparties de manière équitable et raisonnable et ne sont pas simplement distribuées.



Les seniors doivent profiter des avantages de la numérisation

Groupe de travail TIC

Ursula Zulauf, Présidente a.i. du Groupe de travail «Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)»

Comme les autres segments de population de notre pays, les seniors utilisent de plus en plus les médias numériques. L'utilisation d'outils technologiques tel le smartphone, la tablette ou les services en ligne, fait désormais partie de leur quotidien.

Plus de 80% des seniors possèdent un ordinateur et utilisent Internet. Ils sont toutefois un peu moins équipés en appareils mobiles que les autres groupes de population. Une personne sur trois est tout de même une utilisatrice de plusieurs écrans. Une personne âgée sur deux regarde des photos à l'écran et pratique l'e-Banking, une sur trois utilise les sites web, notamment pour comparer les prix.

Éviter l'isolement

Les avantages de la numérisation pour les personnes âgées sont nombreux. La technologie numérique est une garantie pour les seniors de garder des contacts avec leur famille et leurs amis, elle les préserve de la solitude.

C'est ce que démontre également un travail de recherche du Professeur Dieter Schürch, professeur à l'université de Lugano. Sur mandat du CSA, il a publié les résultats du projet "Présence et distance des seniors dans les régions périphériques", dans lesquels il est démontré comment la qualité de vie des personnes âgées vivant dans des régions de montagne de plus en plus dépeuplées peut être améliorée grâce aux médias numériques.

Effets de la crise du COVID-19

La pandémie COVID-19 a ouvert de nouvelles perspectives pour la numérisation et a changé la donne, en particulier pour les personnes âgées. Les autorités fédérales les ont incitées à rester chez elles pour se protéger. Depuis, les avantages des technologies de l'information sont devenus évidents. La communication avec la famille est devenue plus facile, tout comme l'information, le divertissement ou les achats. Les contacts sociaux ont pu être maintenus. Les courriels et les réseaux sociaux ont permis de rester en contact permanent, de conserver et de développer les liens sociaux. Pour les personnes âgées qui utilisent régulièrement l'Internet, l'accès facile à l'information et à la communication renforce le sentiment d'être connecté à la société.

Les domaines d'activité du GT TIC

Cette année, nous souhaitons nous engager davantage dans les thèmes suivants :

Internet gratuit pour les bénéficiaires de prestations complémentaires (PC).

Les coûts de l'infrastructure informatique et de l'accès à Internet doivent être pris en compte dans le calcul des prestations complémentaires (augmenter le montant forfaitaire pour les besoins vitaux).

Les personnes bénéficiant de l'aide sociale doivent avoir la possibilité de se doter d'une infrastructure informatique.

Faciliter l'accès des personnes âgées aux transports publics notamment pour ce qui est de l'automatisation de la billetterie

Applications smartphone conviviales pour les personnes âgées

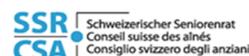
Dossier électronique du patient et télémédecine :

Nous travaillons ici de manière interdisciplinaire avec le GTr Santé du CSA.



Carte d'identité électronique (E-ID) :

Le Conseil fédéral a présenté un nouveau projet de loi. Avant que celui-ci ne soit traité au Parlement, une consultation aura lieu, à laquelle le CSA participera également.



Save the date en 2023 !

Congrès d'automne du CSA

Jeudi 19 octobre 2023

Centre des Congrès, Bienne

Le Groupe de travail Mobilité et Habitat en action

Pierre Scherb, Viceprésident, Groupe de travail Mobilité et Habitat

**Bouger et habiter quelque part: voici deux qualités humaines essentielles.
Et ce n'est pas le nomade qui fait exception, tout au contraire.**

Il bouge plus que les hommes sédentaires que nous sommes, et transporte son habitat avec lui. Cet exemple démontre clairement comment les deux sujets d'étude de notre commission sont intimement liés. Vous l'avez compris, notre commission est décidément une des plus importantes du CSA et certes une des plus passionnantes.

Mobilité

Bien entendu, la commission Mobilité et habitat ne se perd pas dans des considérations abstraites, mais étudie la mobilité en Suisse dans toutes ses formes, soit sur rails, soit sur route et même dans les airs - mais toujours seulement dans



la mesure où nous, seniors, sommes concernés. Aussi, les trottinettes et vélos sur les trottoirs ne nous intéressent presque uniquement en tant que danger pour nos déplacements à pied, les chutes et blessures qu'ils peuvent provoquer. Par contre, savoir comment se procurer un billet de train dans une gare sans présence humaine avec seulement un distributeur automatique à disposition est assurément un sujet qui nous intéresse beaucoup, ce d'autant plus que les indications données sont peut-être illisibles car trop petites. Cela valait donc bien à notre commission un détour à Brigue en Valais afin de nous entretenir personnellement avec le personnel des CFF qui répond à toute personne appelant le numéro affiché, à condition de posséder un smartphone et de l'avoir sur soi. Hélas, ce n'est pas le cas de tous nos aînés et nous transmettons leur message (de détresse?) à ceux qui peuvent vraiment changer quelque chose. Nous prenons aussi volontiers position aux consultations lancées par le Conseil fédéral et transmettons la position des aînés, conformément au but de notre association.

Habitat

« *My home is my castle* », ce dicton anglais est toujours vrai pour les aînés. Nous suivons donc attentivement tout ce qui peut garantir une vie digne et sûre à l'intérieur de son habitat, à la maison ou en institution de soins. Le projet Curaviva 2030 dont le but est de permettre aux seniors de mener une vie placée sous le signe de l'autodétermination dans un cadre de vie adéquat est un exemple typique de notre engagement. Nous nous servons également du document «Age report IV» qui nous semble précieux pour comprendre où nous en sommes aujourd'hui. Nous gardons un contact avec le Bureau de prévention des accidents dont les recommandations aident à sécuriser et rendre plus belle la vie des aînés. Au niveau des cantons, nous suivons finalement attentivement les projets qui se font jour (p. ex. le nouvel EMS «Sunnegarte» à Bubikon ou encore le concept des «Rencontres de la longue vie» à Genève).



De gauche à droite: Rolf Schneider, Christiane Layaz et le président ad interim Pierre Scherb; manquent sur cette photo d'une séance de travail à Berne le président Jean-Maurice Fournier, Sylvia Mamié et Daniel Schwab.

Rapport d'activités du GTr Vieillesse et Société

Beatrice Spang, Présidente du GTr Vieillesse et Société

Jeunes et vieux, projets communs

Le CSA a été sollicité par deux étudiantes pour leur travail de bachelor. Grâce au soutien du Groupe de travail des participants seniors ont pu être trouvés pour réaliser les interviews souhaités. Les étudiantes ont réalisé un film qui a été projeté le 27 août 2022 dans une salle de cinéma de Zurich. Le GTr peut considérer cela comme un beau succès et tous ses membres étaient présents lors de la projection.

Vieillesse et Migration

Le GTr représente le CSA au forum national "Age et migration". Le forum a demandé aux participants d'amener des idées visant l'augmentation de l'information et pour plus d'efficacité. Le GTr a présenté de bonnes propositions.

L'invitation de Mme Kalamujc (EPER) ayant été un succès, le GTr essaiera d'inviter d'autres personnes compétentes dans le domaine.

Bashing des personnes âgées

Le CSA est représenté par sa présidente au Sounding Board de l'OFAS "Prévenir la violence chez les personnes âgées". Une première séance a eu lieu. D'autres ne devraient avoir lieu qu'après l'implication des cantons.

Sensibilisation du public

La présidente a rédigé trois articles :

- a. Médication multiple avec indication des dangers possibles, en particulier chez les patients âgés.
- b. Information générale sur les médicaments : recherche / développement de médicaments dans l'industrie, rôle des autorités, possibilités d'information pour les patients, risques liés au transport de médicaments lors de séjours à l'étranger.
- c. Raisons contre l'abolition de l'expérimentation animale
- d. En 2023, nous aurons l'occasion de présenter le CSA à SO.

La solitude chez les seniors

Le conseil des seniors de Saint-Gall a abordé le sujet. Le département de la santé de Saint-Gall a commandé, avec trois autres cantons, un film comprenant sept portraits. En tant que membre du KSSG, nous avons proposé et organisé des manifestations avec des podiums dans toutes les régions. Nous avons également suggéré de traiter ce thème important au CSA. Lors de la minisession de septembre 2022, le film a été projeté et le sujet discuté en profondeur. Les préparatifs ont été effectués à cet effet au sein du GTr.

Mise en place de conseils de seniors

Le GTr n'a pas pu faire de progrès dans ce domaine.

Objectifs 2023

Comme nouveau thème " Vieillesse et Solitude " comme par ex. les raisons de la solitude, que peut-on faire contre cela en tant que personne concernée, en tant que voisin, en tant que CSA ?

Tous les autres thèmes doivent être maintenus.



La lutte contre
la solitude sociale -
un défi pour la société !

AGE-INT Expertise internationale de la Suisse pour des "solutions innovantes pour une société vieillissante"

Prof. Dr. Sabina Misoch, Directrice de l'AF de la HESSO, Campus de Saint Gall



La Suisse est confrontée à un défi de taille. Dans les dix prochaines années, le départ à la retraite de la génération dite du baby-boom s'accompagnera d'un vieillissement prononcé de la population.

Prévisions de l'évolution démographique*.

Entre 2020 et 2030, la Suisse, comme d'autres pays industrialisés, connaîtra un vieillissement de la population particulièrement marqué, car c'est à cette période que les baby-boomers à forte natalité partiront à la retraite. Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans passera de 1,5 million (2015) à 2,17 millions (2030). La tendance à la hausse est particulièrement marquée chez les personnes très âgées : en 2019, environ 18 000 personnes âgées de 95 ans et plus vivaient en Suisse, dont plus de 1 600 centenaires - une tendance en forte hausse.

"Nous savons ce qui nous attend avec l'évolution démographique. Nous devons agir maintenant sans attendre"

Prof. Dr. Sabina Misoch

Le nombre croissant de personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que la forte augmentation du nombre de personnes très âgées, 80 ans et 90 ans et plus, entraînent des processus de changements sociaux radicaux qui comportent des risques, notamment des risques d'exclusion, mais aussi des opportunités telles que des potentiels inexploités pour l'économie. L'objectif du projet AGE-INT est de préparer la Suisse à ces défis et de la positionner au niveau international.

Dans ce contexte et face aux défis sociétaux qui en découlent, le consortium se penche sur les questions suivantes :

- Comment faire face aux défis démographiques ? Quels sont les nouveaux systèmes de soins de santé et les nouveaux services nécessaires pour maintenir l'autonomie et le bien-être des personnes âgées, en particulier dans la catégorie du grand âge et du très grand âge, le plus longtemps possible, tout en soulageant les soignants ? Existe-t-il des moyens de stabiliser les coûts des soins pour la société ?
- Quelles sont les technologies qui permettent aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles de manière autonome ? Comment les villes et les communes peuvent-elles soutenir ces évolutions ?
- Quelles sont les technologies d'assistance au quotidien pour les personnes souffrant de troubles cognitifs ? Comment ces technologies peuvent-elles être intégrées dans les situations de vie individuelles, de sorte qu'il en résulte effectivement les avantages souhaités ?

- Pourquoi devrais-je arrêter de travailler après la retraite ? Modèles et systèmes d'incitation pour soutenir l'activité professionnelle des 65+ et lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.
- Comment puis-je connaître les possibilités d'améliorer mon quotidien à la maison ou en maison de retraite ?
- Comment puis-je faire face à la solitude lorsque je n'ai presque plus de parents, de famille ou d'amis ?
- Que peuvent faire, dans ces cas, les villes et les communes pour faire face aux conséquences sociales du changement démographique ?

Le plus grand projet national de recherche transdisciplinaire et interdisciplinaire et le réseau AGE-INT (<https://age-int.ch/>), dirigé par l'Institut de recherche sur la vieillesse (IAF) de la Haute école spécialisée de Suisse orientale (HESSO) en collaboration avec d'autres partenaires universitaires suisses, se penchent sur ces questions et d'autres similaires. L'objectif du consortium AGE-INT est de trouver des solutions pratiques pour le changement démographique et d'avoir une vision internationale. Le consortium AGE-INT (d'où le "INT") souhaite trouver des exemples de bonnes pratiques (good practice) dans d'autres pays d'Europe, mais aussi aux États-Unis et dans des pays asiatiques, et tenter de vérifier si elles sont applicables en Suisse. L'un des objectifs d'AGE-INT est également de créer et de renforcer le réseau international dans ces domaines, afin de développer et de mettre en œuvre en Suisse de bonnes solutions pour la vie des personnes âgées, en collaboration avec les experts d'autres pays. Dans ce contexte, les solutions provenant par exemple du Japon, de la Suède ou de la Finlande peuvent donner de bonnes impulsions ou servir de modèles, d'autant plus que le vieillissement démographique au Japon est déjà au niveau de celui attendu en Suisse pour 2050/2060, avec environ 30% de personnes âgées de 65 ans et plus. Enfin, la visibilité de ces résultats est importante, c'est pourquoi le projet AGE-INT, qui durera jusqu'à fin 2024, organise régulièrement des événements publics au cours desquels l'équipe AGE-INT présente ses résultats et en informe le grand public. La mise au concours d'un prix pour les innovations pour la vie des personnes âgées "Age-Innovations-Preis", qui sera décerné pour la première fois en 2023, doit également aider à la perception et à la pertinence du thème par le public et motiver les start-ups et les développeurs suisses à développer des innovations pour la qualité de vie des seniors.

Le réseau AGE-INT se compose d'experts de différentes institutions universitaires de toutes les régions linguistiques de Suisse et se concentre sur quatre thèmes clés :

- ◆ Technologie: HESSO – Haute Ecole Spécialisée Suisse Orientale (lead), Université Genève
- ◆ Démence: HESSO – Haute Ecole Spécialisée Suisse Orientale (lead), Université Genève, Université Zürich
- ◆ Travail 65+: HESB Haute Ecole Spécialisée Bernoise
- ◆ Inclusion sociale: SUPSI Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana



L'objectif du réseau interdisciplinaire suisse AGE-INT est de générer de nouvelles connaissances et perspectives sur le thème de l'âge ou du vieillissement en s'appuyant sur la pratique en impliquant directement les groupes cibles. Les thématiques de recherche passent au crible les défis et les opportunités du changement démographique. L'objectif du consortium est de trouver des connaissances et des exemples de bonnes pratiques dans des domaines prioritaires sélectionnés au niveau national et international, de les rendre visibles et accessibles à un large public, ainsi qu'aux décideurs. Il s'agit de technologies de soutien pour les personnes âgées, des dernières connaissances sur l'organisation du quotidien et l'encadrement des personnes atteintes de démence, des motifs, des chances et des obstacles à l'activité professionnelle à l'âge de la retraite, ainsi que des thèmes tels que l'isolement, la solitude et la participation sociale des seniors.

Afin de familiariser le grand public avec ces thèmes et les solutions déjà existantes, mais aussi afin de stimuler le débat public sur le thème de la "vie à la retraite", nous avons prévu différentes mesures à niveau accessible dans le cadre d'AGE-INT. Citons par exemple le "roadshow technologique".

Il s'agit d'une présentation mobile des technologies destinées aux personnes âgées, qui parcourt chaque année la Suisse, la première fois en 2022 et présente, à des endroits clés de villes choisies, les technologies les plus récentes permettant de bien vivre sa vieillesse et de les tester. Cette année, la caravane de l'équipe AGE-INT de l'IAF de la HESSO était du 14 au 20 septembre 2022 à Saint-Gall, Zurich, Berne, Lausanne, Genève et Lugano et a fait découvrir avec grand succès des technologies utilisées dans les ménages privés et les institutions pour personnes âgées, comme par exemple des capteurs de mouvement, des appareils de mesure des données vitales, des capteurs de chute, mais aussi des robots sociaux et d'assistance. D'autres "roadshows technologiques" suivront en 2023 et 2024.

Remarque

Vous trouverez plus de détails sur le site <https://age-int.ch/>



Prof. Dr. Sabina Misoch

Études de psychologie, de philosophie, de littérature et de sociologie aux universités de Heidelberg et de Karlsruhe. Après avoir occupé un poste de maître de conférences à l'université de Lucerne, elle a été professeur adjoint à l'université de Mannheim. Depuis fin 2014, elle est directrice de l'Institut de recherche sur la vieillesse (IAF) de la HESSO, campus de Saint-Gall. Sabina Misoch est mariée, a quatre enfants, deux de son conjoint et deux biologiques. Elle vit en Suisse orientale.



Medizin neu denken



Neue Wege in der Medizin

Bei Novartis gehen wir die grössten medizinischen Herausforderungen unserer Gesellschaft mit wissenschaftlicher Innovation an. Unsere Forscherinnen und Forscher treiben die Wissenschaft voran, um das Verständnis von Krankheiten zu vertiefen und neue Produkte zu entwickeln, die unerfüllte gesundheitliche Bedürfnisse befriedigen. Unsere Leidenschaft gilt der Erforschung neuer Methoden, um das Leben zu verbessern und zu verlängern.

Pub/Werbung
1/1 A4 CHF 3'000.00
(1/2 A5 CHF 1'750.00)
+ MWst / +TVA
info@ssr-csa.ch

 **NOVARTIS** | Reimagining Medicine